



TRANSMOUNTAIN

Protection de l'utilisation traditionnelle des terres et des ressources patrimoniales culturelles



Aperçu

Trans Mountain reconnaît les liens culturels, spirituels et sociaux qu'entretiennent les groupes autochtones avec l'environnement naturel et leurs territoires que traverse le corridor de l'oléoduc. Des plans d'atténuation ont été approuvés et mis en place dans le but de réduire les répercussions potentielles sur les zones d'utilisation traditionnelle des territoires (UTT) et les ressources patrimoniales culturelles le long de l'empreinte de la construction du Projet d'expansion de Trans Mountain (PETM).

L'UTT comprend l'accès aux ressources et aux paysages naturels et leur utilisation par des groupes autochtones à des fins traditionnelles. Les ressources patrimoniales culturelles font référence aux objets, aux sites ou aux endroits ayant une importance culturelle, historique ou archéologique pour les groupes autochtones et le Canada.



Durant les années de planification du PETM, de l'information exhaustive a été recueillie et fournie par l'entremise d'études sur l'UTT et d'un programme d'archéologie complet. L'information sur l'UTT et les sites culturels connus a été intégrée dans les plans du PETM, comme les plans de protection de l'environnement (PPE), les cartes-tracés environnementales et les tableaux d'atténuation. Ces documents servent de guide pour les entrepreneurs en construction, les inspecteurs en environnement et les surveillants autochtones en ce qui concerne les exigences sur le terrain et les mesures d'atténuation pendant les activités de construction.

Sites confidentiels

Trans Mountain est liée par des ententes de confidentialité élaborées avec des groupes autochtones qui ont accepté de faire part à la société de l'emplacement des sites confidentiels d'UTT et de l'information culturelle afin d'orienter la planification du projet et d'élaborer des mesures d'atténuation appropriées.

L'information et les approches d'atténuation pour ces sites figurent dans les documents de planification du projet, mais ne sont pas diffusées publiquement par respect des souhaits de la communauté autochtone, son patrimoine culturel matériel et immatériel et ses protocoles de propriété intellectuelle.

Communication des découvertes fortuites

Le PETM dispose d'un processus de communication et d'échange de renseignements relatifs aux découvertes fortuites portant sur l'utilisation traditionnelle des terres et des ressources patrimoniales.

Des plans d'urgence approuvés par l'organisme de réglementation sont en place dans l'éventualité où un site potentiel d'UTT, ou ressource patrimoniale culturelle, non identifié serait découvert pendant les travaux de construction (« découverte fortuite ») – le **plan d'urgence relatif à la découverte de site utilisé traditionnellement** et le **plan d'urgence relatif à la découverte de et aux ressources patrimoniales**. Ces deux plans d'urgence sont décrits dans les PPE du PETM.

En cas de découverte fortuite d'UTT ou de patrimoine culturel pendant la construction, les travaux sont interrompus dans les alentours immédiats. Le site est signalé ou clôturé, une inspectrice ou un inspecteur en environnement et une surveillante ou un surveillant autochtone recueillent des renseignements préliminaires sur place, et une experte indépendante ou un expert indépendant évalue la ressource et examine les options d'atténuation.



Au cours de ce processus, une série d'engagements sont pris avec les groupes autochtones concernés afin de leur donner l'occasion d'examiner les renseignements sur place, d'offrir des connaissances supplémentaires si possible et d'orienter les plans d'atténuation.

Afin de soutenir la mise en œuvre et d'améliorer la communication d'information, Trans Mountain a élaboré un **guide de communication des découvertes fortuites relatives à l'utilisation traditionnelle des terres et aux ressources patrimoniales dans le domaine environnemental** afin de décrire les étapes d'examen et d'engagement du processus de découverte fortuite. Trans Mountain a élaboré un processus de « feu rouge » à trois étapes pour de tels scénarios de découverte fortuite afin de s'assurer que les communautés autochtones sont informées et mobilisées et que des mesures d'atténuation appropriées sont élaborées avant que la construction ne progresse au site.

Processus de « feux rouges » en trois étapes pour les plans d'urgence relatifs à l'UTT et les ressources patrimoniales

Étape 1

Protection du site
Collecte des renseignements préliminaires et communication de l'avis initial
(0 à 24 heures)

Étape 2

Collecte de renseignements supplémentaires
Engagement avec les communautés autochtones et élaboration de mesures d'atténuation
(24 heures à 2 semaines)

Étape 3

Mise en place de mesures d'atténuation / travaux de construction
(48 heures à plus de 3 semaines)

Trois étapes de l'engagement autochtone durant une découverte fortuite

Notification précoce

Notification précoce de ce qui a été trouvé aux groupes autochtones

Engagement

Détails au sujet du site et mesures d'atténuation; engagement auprès des groupes autochtones concernés

Clôture

Résumé des mesures d'atténuation convenues ou notification de la remise du site à la construction

Exemples d'utilisation traditionnelle des terres

Chasse – Les sites de chasse et de faune sauvage sont des aires où les grands mammifères comme le wapiti, l'orignal, le cerf, le caribou et l'ours sont couramment chassés. Il peut s'agir de pierres à lécher, de zones de mise bas et de pistes de gibier.

Trappe – Les Autochtones poursuivent la pratique de la trappe avec des pièges et des collets pour la nourriture et les peaux. Ces pièges et collets peuvent être situés ou non sur une ligne de trappe enregistrée.

Pêche – La pratique de la pêche traditionnelle est liée aux espèces pêchées, aux techniques de pêche et à la nature de certains tronçons de lacs et de rivières. Les zones de pêche comprennent des plans d'eau qui sont souvent à proximité de zones de rassemblement ou de points d'accès à l'eau. Les activités de pêche secondaires sont liées à la transformation des poissons pêchés et peuvent comprendre des cours de transformation, des fumoirs et des séchoirs.

Cueillette de plantes – De nombreux peuples autochtones récoltent des plantes médicinales, cérémonielles et alimentaires. Les plantes sont cueillies dans divers environnements, notamment dans de vieilles forêts le long des cours d'eau et dans des zones accidentées ou montagneuses.

Sentiers et pistes – Les corridors de déplacement sont essentiels à la pratique des activités traditionnelles et à l'accès aux éléments du paysage culturel. Les sentiers comprennent des corridors bien définis pour les véhicules tout-terrain et les motoneiges, les voies navigables, les portages des rivières et les sentiers historiques pour les piétons, les chiens de traîneau et les chevaux de bât.

Arbres culturellement modifiés – Ces arbres ont été modifiés par les humains et sont le plus souvent modifiés par les Autochtones durant les activités d'UTT (p. ex. arbres écorcés ou attachés avec du tissu).

Sites sacrés – Ces sites peuvent inclure des lieux de quête de vision, des panneaux d'art rupestre, des lieux de naissance, des lieux cérémoniels, entre autres. Un élément particulier n'est souvent qu'une petite composante d'un complexe spirituel plus vaste et peut, par sa nature dans le contexte de la spiritualité autochtone, être inestimable et irremplaçable.

Exemples de mesures d'atténuation des sites d'UTT

- Évitement du site, si possible
- Rapports et cartes détaillés
- Remplacement des espèces végétales pendant la remise en état
- Installation de panneaux de signalisation
- Cérémonies
- Travail avec les communautés autochtones sur des demandes particulières au site

Exemples de sites archéologiques

Sites archéologiques préeuropéens :

Arbres archéologiquement et culturellement modifiés (âgés de 175 ans ou plus) – Ces arbres sont le plus souvent modifiés par les Autochtones au cours des activités d'UTT (p. ex., écorçage) qui datent d'avant 1846. Les arbres culturellement modifiés de cet âge sont enregistrés comme sites archéologiques en Colombie-Britannique.

Restes humains et éléments de sépulture – Il peut s'agir d'une seule dent ou d'un squelette complet.

Dépansions culturelles – Il s'agit de trous creusés à la main, principalement des puits circulaires utilisés pour l'entreposage de matériaux et de nourriture, comme rôtissoires ou comme maisons semi-souterraines.

Dispersions lithiques (pierre) – Ce sont des outils en pierre, des fragments d'outils en pierre et de débitage (éclats de pierre produits lors de la fabrication d'outils).

Pictographes – Ce sont des images peintes sur la pierre.

Pétroglyphes – Ce sont des images gravées, griffées ou incisées sur la pierre.

Middens de coquillage – Les middens se composent de sédiments qui contiennent des volumes variables de coquillages broyés, fragmentés ou entiers, et peuvent être représentatifs de villages ou de campements saisonniers où les coquillages étaient consommés en quantité.

Cercles de pierre – Il s'agit de motifs circulaires de pierre laissés par des campements préeuropéens et posteuropéens.

Sites archéologiques posteuropéens :

Sites archéologiques historiques datant d'après l'arrivée des Européens et pouvant comprendre des postes de traite, les premiers établissements, des cabanes, des lots de colonisation, des sites industriels et des postes de police.

Exemples de mesures d'atténuation pour les sites archéologiques potentiels

- Évitement du site, si possible
- Rapports et cartes détaillés
- Excavation archéologique supplémentaire (p. ex., test de cisaillement à la pelle ou récupération systématique de données)
- Surveillance par une ou un archéologue qualifié.e pendant la construction

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS :

Trans Mountain



@TransMtn



youtube.com/transmtn



✉ info@transmountain.com

☎ 1.866.514.6700

🌐 transmountain.com



B.P. 81018

Burnaby (C.-B.) V5H 3B0